

« La crise sanitaire durera toute l'année scolaire »

La rectrice de l'académie de Normandie a présenté hier lors d'une conférence de presse au lycée Victor-Hugo de Caen les enjeux de cette année scolaire placée sous le signe du Covid.

« **La crise sanitaire s'inscrit dans le temps. Elle durera toute l'année scolaire** », a assuré la rectrice de l'académie de Normandie, Christine Gavini-Chevet, hier, lors de sa présentation de l'année scolaire 2020-2021, au lycée Victor-Hugo de Caen.

Un protocole sanitaire similaire à celui de juin

« **Les consignes passées aux chefs d'établissements sont sensiblement les mêmes que celles de la fin de l'année dernière** [en juin], assure la rectrice. **Nous avons prévu une stabilité dans ces règles pour que l'année se passe dans de bonnes conditions.** »

Selon les règles déterminées au niveau national, les cours se feront donc en présentiel dans les établissements scolaires pour les 590 000 écoliers, collégiens et lycéens normands. Une classe ou plusieurs, ou même un établissement pourront être fermés en cas de cas de Covid avéré au sein de celui-ci, sur décision du préfet en lien avec l'Agence régionale de santé et le rectorat.

Port du masque obligatoire

Tous les personnels et élèves âgés de plus de 11 ans devront porter le masque au sein de l'établissement. « **La Seine-Maritime et l'Eure ont pris la décision d'élargir ce port aux abords des établissements** », a indiqué la rectrice. Un coup dur pour le budget des familles, déjà bien amputé à la rentrée. « **Les écoles et collèges ont des stocks prévus pour les familles qui n'ont pas les moyens ou pour les élèves qui l'ont oublié. Certaines collectivités ont également déjà prévu des dons de masques, comme l'Eure ou la Seine-Maritime** », a expliqué Christine Gavini-Chevet, sans être en mesure d'indiquer si les autres départements allaient suivre le mouvement.

Pour les cours de langues ou ceux dédiés à des élèves sourds ou malentendants, l'académie recommande le port de visières plutôt que de masques.

Expérimentation du soutien scolaire à distance

« **Avec le confinement, on a eu 4 % d'élèves décrocheurs. Il faut s'assurer qu'ils reviennent et vérifier les connaissances de tous les élèves** », explique la rectrice de l'académie. Les évaluations en CP, CE1, 6^e et 2nde seront reconduites et le dispositif « Devoirs faits » qui permet à tous les élèves de bénéficier de trois heures de soutien scolaire sera renforcé d'une heure pour les 6^e.

L'académie expérimente aussi une version à distance du dispositif dans 20 établissements scolaires. « **Les cours de soutien se feront en petit groupe après la classe, en visioconférence avec un professeur volontaire, décrit la rectrice. Cela permet aux élèves de milieux ruraux de ne pas rater des cars aux horaires restreints par exemple.** »

Renforcer les capacités numériques

Des États généraux du numérique se dérouleront les 5 et 6 octobre au niveau académique pour faire un état des lieux des besoins en matière de numérique, qui se sont révélés lors du confinement. « **Par exemple, une prime est prévue pour équiper les professeurs. Mais est-ce que cela doit concerner l'achat d'ordinateurs, de tablettes, de téléphones, les frais de maintenance ?** », s'interroge Christine Gavini-Chevet. Ces réunions permettront d'alimenter une réflexion nationale lors des États généraux nationaux prévus les 4 et 5 novembre à Poitiers (Vienne).

Juliette MARIAGE.



La rectrice de Normandie, Christine Gavini-Chevet, au lycée Victor-Hugo de Caen, hier. Ouest-France